

Front commun des SDF

Bulletin mai 2021 n°241

MOBILISATIONS EN VUE DE RÉDUIRE LE NOMBRE DE SDF

Tout doucement, après de nombreuses années de différents plans européens du genre *Objectif zéro SDF*, on dirait que l'Union Européenne s'y met sérieusement en créant un outil supplémentaire que Liège s'est empressé d'acquérir. *Housing first* était premier outil proposé par l'Europe, celui-ci est plus réaliste et plus large.

Liège : outil européen [URBCT](#) (clic droit pour ouvrir)

- depuis plus d'un an, plusieurs pays européens se concertent afin de mettre au point un outil qui permettrait, disent-ils, d'arriver à des *villes zéro SDF*. La méthode ressemble très fort à celle de Cardijn : Voir-Juger-Agir. Commencer par interroger les personnes afin de connaître vraiment les causes de la perte de logement afin de pouvoir juger et trouver les moyens d'agir. C'est une très bonne chose et **plusieurs villes belges y adhèrent dont Liège** qui en a fait son cheval de bataille et ils ont déjà quelques petits résultats.
- Ce projet concerne surtout les habitants de la rue, mais il met en valeur le *housing led* (dirigé vers le logement) en plus du *housing first* : trouver des solutions pour toutes les catégories de Ethos.



Nous : *Housing first, logement d'abord ; OK, mais d'abord un logement !*

- **Hôtel Social à Liège** : petite victoire de la copine Clémence qui a réussi à ce que le projet d'Hôtel Social soit discuté au Conseil Communal ! Son idée, c'est que dès que quelqu'un arrive à la rue, qu'il soit directement hébergé dans une vraie chambre particulière pendant au moins 6 mois et gratuitement. Cela évite qu'il ne se crée un nouveau monde à la rue et qu'il s'y habitue ; mais surtout qu'il puisse se poser, retrouver des papiers et commencer à chercher une solution. Il est prévu de moderniser l'abri de nuit, ce serait peut-être l'occasion d'y ajouter cet hôtel ?

Namur :

- Création du projet FISSA (**First In Street Support Assistant**) dont l'objectif est de réduire fortement le nombre d'habitants de la rue pour 2030 (au moins ils sont plus réalistes que les *Villes zéro SDF*). Il s'adresse spécifiquement aux primo-arrivants en rue, principalement les jeunes. C'est une très bonne décision, car après un mois, les personnes se sont créé un nouveau monde et de nouvelles habitudes, ce qui risque de les *ancrer* en rue. Pour mettre en œuvre ce dispositif, deux *case managers* (1ETP) ont été engagés début novembre : une infirmière et une psychologue. Leur tâche n'est pas aisée car elles doivent agir sur le plan social, médical, financier, psychologique, professionnel et l'accès au logement !

- Projet d'installation **d'habitats modulaires** sur un terrain sur les hauteurs de Namur à Bonnine : un projet privé/public d'un million d'€. L'intention n'est certainement pas mauvaise, mais c'est situé à 20' d'un bus qui ne circule que 3 fois par jour, réaction des habitants de Bonnine. Mais surtout les diverses expériences désastreuses que nous avons connues à la Chartreuse et à la rue Léopold à Liège, à la carrière à Namur, au terril à Charleroi et au Grand large à Mons. Concentrer les personnes en un seul lieu n'est pas recommandé, mieux vaut une dispersion selon les affinités comme Denis avait initié à Charleroi avec les tentes.
NB : Namur voudrait être considéré comme *grande ville wallonne* comme Charleroi et Liège afin que le dénombrement des sdf puisse également être effectué.

Bruxelles : A Way Home (un chemin vers la maison) : le ministre Marron s'est expliqué au Parlement bruxellois sur ce projet né au Canada et adopté à Bruxelles :

- Dirigé principalement vers les jeunes
- Les acteurs sont néerlandophones et francophones et a commencé à Anvers et quelques villes flamandes avec l'agence Opgroein. Plusieurs asbl : Bru-Stars, Bruss'help et l'asbl Macadam, soutenus par l'agence Opgroeien et surtout le projet *Jeunes en errance* qui se trouverait renforcé pour mettre sur pied un réseau intersectoriel dont l'objectif est de mettre fin au sans-abrisme des jeunes à Bruxelles.
- Le lancement en janvier a rassemblé des travailleurs de terrain et des gestionnaires de services issus de différents secteurs : aide à la jeunesse, sans-abrisme, santé mentale, migration, prostitution, prévention, logement, travail de rue + des fonctionnaires de diverses administrations et des représentants des pouvoirs publics francophones, néerlandophones et bruxellois bicommunautaires concernés par cette thématique.
- Nous : on attend des résultats

Flandres et Mechelen : dans plusieurs villes en FL il existe un *woonclub* (Lier, Kortrijk, Leuven etc ...) avec comme objectif d'aider les personnes qui (à cause de leur origine/ bas revenus/...) ont du mal à trouver un logement adéquat. Le plus souvent c'est une collaboration association CPAS + Organisations d'aide aux personnes en précarité. Mais partout le problème essentiel est le manque de logements corrects à prix abordable.

RÉSULTATS PARTIELS DU RECENSEMENT DES SDF DANS QUELQUES VILLES EN FLANDRES ET WALLONIE :

Premières villes : Liège, Arlon, Limbourg et Gand. C'est Philippe qui a participé aux travaux préparatoires et grâce à son opiniâtreté, les chercheurs de l'université de Liège et de Gand ont accepté de comptabiliser les *sdf invisibles* : celles et ceux qui sont provisoirement chez des amis, mais également ceux qui sont dans des logement tout à fait inadaptés et qui, au niveau européen, sont également considérés comme sans abri grâce à la définition « Ethos ».

Les résultats sont la preuve scientifique que le combat que nous avons mené pendant plus de 10 ans dans les rues de Bruxelles était justifié car les études montrent clairement que quand quelqu'un perd son logement il ne va pas s'installer à la rue, mais ils va d'abord chercher refuge provisoire chez des amis ou dans la famille. En effet, dans toutes les villes recensées (sauf Liège) le nombre de personne provisoirement chez des amis dépasse de très loin les habitants de la rue.

- **Liège** : comme la ville a fait de la lutte contre le sans-abrisme une de ses priorités avec déjà un petit succès, le cabinet du bourgmestre a refusé que le CPAS donne le nombre de SDF abrités provisoirement chez des amis car il est très élevé et *cela risque de faire hurler l'opposition !*



- Mons et Mechelen ont refusé de communiquer des chiffres

DÉFINITION DE SANS ABRI

Les résultats du dénombrement de personnes 'sans-abri et l'absence de chez-soi', qui a eu lieu récemment dans un nombre de villes, sont consistants. Ils démontrent que la grande majorité des personnes 'sans-abri et l'absence de chez-soi' trouvent un refuge temporaire chez des connaissances ou résident dans un logement non conventionnel comme une caravane, un garage, un squat... Une minorité se retrouve dans la rue et utilise les services pour 'sans-abri'. Les chiffres sont dramatiques. Le dénombrement continue dans d'autres villes et, nous pouvons prédire avec certitude, que les résultats seront similaires. Le dénombrement prouve scientifiquement qu'il s'agit de personnes en situation de pauvreté qui ne sont pas en mesure de payer pour avoir accès à leur propre logement. La politique, aussi bien sur le plan fédéral, régional que communal devra en tirer des conclusions.

La ministre Fédérale d'Intégration Sociale, Karine Lalieux, a annoncé que cet année, dans le cadre d'une Conférence Inter Ministérielle à propos du 'sans-abri et l'absence de chez-soi', il va y avoir une actualisation de 'l'Accord de coopération concernant le sans-abri et l'absence de chez-soi'. Il s'agira d'un objectif prioritaire du nouveau plan fédéral de lutte contre la pauvreté. Cet accord répond à la nécessité d'identifier et de rendre visibles les responsabilités et compétences de chaque niveau de pouvoir envers le public cible'. 'sans-abri et l'absence de chez-soi'.

L'avis du Front Commun SDF est que le nouvel accord de coopération devrait prendre compte des études récentes. Les différents niveaux de pouvoir devraient entreprendre des actions coordonnées, aussi bien en urgence que structurellement, selon les besoins des différentes catégories qui ont été identifiées dans les études. Sur le plan du logement il faut exécuter la politique Européenne qui préconise les 'solutions dirigées vers le logement', le Housing-Led, pour toutes les catégories.

Mais il n'y a pas que le logement. Toutes ces personnes doivent avoir un revenu et un plein accès aux droits. Une première présentation de notre avis se fera à la Plateforme Belge le 16 Juin 2021.



LOGEMENTS DE RÉINSERTION, DE SUBSTITUTION, LOGEMENT À LOYER MODÉRÉ...

Il s'agit de public fragilisé qui a besoin d'un accompagnement et des logements existent dans les trois Régions, mais avec des définitions et critères différents. En Flandres c'est le SVK qui attribue des points comme dans les autres Régions. Infos pour la Wallonie :

- L' [art. 32 code du logement wallon](#) traite des aides que la Région peut accorder pour la réhabilitation d'un logement en vue de créer des logements d'insertion sociale.
- Comme dans bien d'autres villes de Flandres, Bruxelles ou Wallonie, Charleroi gère une vingtaine de logements soit de [transit](#), soit d'urgence, soit

d'accompagnement. La différence entre eux consiste principalement à la durée de l'occupation et à la manière d'être accompagné. Mais c'est toujours pour des ménages en difficulté. Bien d'autres informations sur le site [relogéas](#)

- Il y a quelques années le ministre wallon du logement avait de nouveau tapé sur le clou : *disposer d'un service communal du logement notamment pour : assurer une information coordonnée des citoyens sur les aides et les droits en matière de logement; - tenir un inventaire permanent des logements inoccupés; - tenir un inventaire permanent des terrains à bâtir ; - tenir un inventaire permanent des bâtiments inoccupés appartenant à des personnes de droit public ; - tenir un inventaire permanent des possibilités de relogement d'urgence ; - adopter un règlement communal en matière d'inoccupation, disposant notamment de la taxation des immeubles inoccupés de moins de 5.000 m2.*
- Le même ministre avait aussi rappelé l'obligation de relogement en cas d'expulsion et avait ajouté que *dans ce cadre, la commune et le CPAS sont invités à créer un nombre suffisant de logements de transit et à proposer aux SLSP la prise en gestion de quelques logements par le CPAS en vertu de l'article 132 du Code wallon du logement et de l'Habitat durable.*
- Dommage qu'il n'a pas ajouté ce que nous demandons depuis des années : un certain

pourcentage de logements de transit par rapport au nombre d'habitants !

OCCUPATION DE LOGEMENTS À L'ABANDON

Bruxelles : depuis quelques mois plusieurs bâtiments ont été occupés en général par un public mixte : alternatifs, sans papier et sans abri : une bonne chose. Un groupe s'est d'ailleurs créé afin de donner un coup de main : *Occupations collectives solidaires*. Ils ont même réussi à ce que le CPAS de Bxl signe un contrat d'occupation à titre précaire avec *l'hospitalière* près de la Porte de Halle. Pour rappel c'est le *Château de la Solitude* (là où le Front SDF s'est créé) il y a près de 30 ans qui a été le premier à bénéficier d'un tel contrat avec la Communauté Française. Une quinzaine d'années plus tard, c'était *l'Hotel Tagawa* suivi du *123 rue Royale*.

Le groupe de Charleroi se prépare, mais a subi une douche froide avec le retrait de Solidarités Nouvelles. Après hésitation le Front a proposé un coup de main, on attend.



Feluy : occupation de la *maison de l'éclusier* le long de l'ancien canal Charleroi-Bxl par un petit groupe d'alternatifs. Le délégué de la Régie des Voies Maritimes est venu sur place. En son nom personnel, il trouve cela très positif car la maison est entretenue, mais il attend la décision de la Régie. Les habitants de Feluy font une pétition pour soutenir car ils préfèrent que le lieu soit habité par ce groupe et ne soit plus squatté régulièrement pas des drogués ou autres. Ils sont là depuis plus d'un mois. On attend.

VACCINATION DES HABITANTS DE LA RUE

Chaque ville s'est organisée à sa manière, que ce soit au niveau des lieux d'accueil que des endroits où sont les sans-papiers. Toutes les associations sont mobilisées, mais plusieurs habitants de rue ont peur et en général les infirmiers utilisent le vaccin Johnson et Johnson car il suffit d'une seule piqure. Même sans carte d'identité ou sans papier, il y a moyen de se faire vacciner mais il faut le vouloir. Il existe même une équipe mobile à pied ou à vélo à Bxl.

En Flandres c'est ORBIT qui coordonne pour les sans-papiers.

HOMMAGE AUX MORTS DE LA RUE 2020 À BRUXELLES

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu y participer mercredi 5 juin par vidéo, voici le [lien](#)

PROCHAINE RENCONTRE JEUDI 3 JUIN 10h30 (à Bxl ?)

Normalement on pourrait se retrouver à la **Poissonnerie à 10h30 : 214 rue du Progrès à 500m de la gare du Nord**, frais de transport en commun remboursés sur place. On sera dans la grande salle sans problème pour les mesures sanitaires. On essaiera d'avoir une connexion internet afin d'avoir la possibilité de vidéo conférence.

DECISION DEFINITIVE SAMEDI 29 MAI